

Quelques recommandations pour mieux écrire, fondées sur les fautes les plus souvent observées :

Lisibilité et précision :

Faites des paragraphes cohérents signalés par des alinéas et séparés par des lignes vierges pour clarifier vos idées.

Faites des phrases courtes et utilisez des connecteurs logiques pour articuler votre propos. N'oubliez pas qu'il y a un verbe dans chaque proposition (j'ai trop vu de paragraphes entiers sans verbe conjugué) !

Évitez les datations approximatives : au temps de Charles V, aux environs du XV^e siècle. Donnez les dates précises d'un règne ou d'un château.

N'utilisez pas :

- d'affirmations péremptoires qui vous évitent de justifier votre propos : le château est évidemment, assurément, certainement, tout à fait, une reprise de...
- de termes flatteurs et de jugements de valeur qui correspondent à une vision touristique et non scientifique des édifices : très beau, admirable, remarquable élégance...
- de termes vagues pour les comparaisons : font penser à certaines œuvres, d'une manière générale, etc.

Orthographe et grammaire :

Dire/Écrire :

- En revanche (et non pas par contre)
- A la suite de (et non pas suite à)
- Voire (et non pas « voire même », qui est un pléonasme, comme « car en effet... »)
- Fonder sur (et non pas baser sur ; baser est à employer uniquement dans un sens topographique : « les troupes sont basées à Tours »)
- Être avéré (et non pas s'avérer) ; avérer signifiant « être vrai », on ne peut écrire qu'une chose s'est avérée fautive ou inexacte, comme on l'entend souvent
- Quand on présente une alternative, on doit écrire « soit..., soit », « ou..., ou », « ou bien..., ou bien » et ne pas mélanger les différentes formulations.
- De surcroît (et non pas de plus)

Distinction entre « il est probable que » et « il est possible que » : le premier est suivi de l'indicatif et le second du subjonctif, mode du doute, car probable est plus assuré que possible.

Pour la même raison, « avant que » est suivi du subjonctif (puisque l'action n'a pas encore eu lieu) alors que « après que » est suivi de l'indicatif (l'action ayant été réalisée, il n'existe pas de doute à ce sujet). On doit donc écrire : « après qu'il était parti... ».

Distinction entre « second » et « deuxième » : « second » désigne le dernier élément d'une énumération à deux éléments ; au-delà, il faut employer « deuxième » (autrement dit, s'il y a un second point, c'est qu'il n'y en a pas de troisième).

Confusion fréquente dans la prose archéologique entre « mettre au jour », ce que nous faisons en fouillant, et « mettre à jour » (son courrier, son travail...).

On lit également très souvent, dans les descriptions, « se constituer » (ou « se composer ») au lieu de « être constitué/composé » ; un mur/une couche ne se constitue pas, il/elle est constitué(e) de... De la même manière, la ville ne se développe pas, elle est développée. Il ne faut pas personnifier les objets d'étude.

On constate l'emploi abusif et la prolifération de plusieurs expressions :

- 1) « pouvoir permettre » (« cela peut permettre de... ») : « permettre » tout court suffit ;
- 2) préposition « sur », en lieu et place de « à » (j'habite à Tours et non pas sur Tours ; je vais à Paris et non pas sur Paris etc.) ;
- 3) « au niveau de », employée en lieu et place de « au sujet de », « en ce qui concerne » ; « au niveau de » est à employer uniquement dans un sens topographique ou architectural (par ex., on observe une rupture de l'appareil au niveau de la tribune haute »).

Plusieurs verbes transitifs directs sont souvent construits comme des verbes transitifs indirects :

- attester quelque chose (et non pas de quelque chose) ;
- pallier quelque chose (et non pas à quelque chose) ;
- se rappeler quelque chose et non pas de quelque chose, ce qui signifie que l'on doit écrire : « je me le rappelle » et non pas « je m'en rappelle » et « la chose que je me rappelle le mieux » et non pas « dont je me rappelle »... Ces erreurs résultent du fait que l'on assimile ce verbe à « se souvenir » ;
- hériter de quelque chose (« la maison dont j'ai héritée ») mais hériter quelque chose de quelqu'un (« à la maison que j'ai héritée de mon oncle »).

Autre erreur fréquente affectant un verbe très utilisé en histoire et archéologie : le participe passé du verbe se succéder est invariable : « les rois se sont succédé » car cela signifie qu'ils ont succédé l'un à l'autre.

D'une manière plus générale, évitez dans la rédaction de vos travaux universitaires l'emploi du « je », du « nous » ou du « on ». Des formules telles que « nous pouvons observer que, voir que... » sont inutiles. Il faut aller droit au fait, surtout dans les descriptions archéologiques/architecturales, et proscrire tous les « on voit que ; on remarque que, on aperçoit, on peut constater, on peut supposer que, on peut noter que ». Par exemple vous pouvez remplacer « on peut supposer que les fenêtres étaient plus importantes à l'origine » par « les fenêtres semblent avoir été plus importantes à l'origine ».

Depuis peu de temps les historiens de l'art ont clos le débat sur la formulation à choisir entre « escalier à vis » et « escalier en vis ». C'est cette dernière qui a été choisie puisque « en vis » fait bien référence à la forme constituante de l'escalier lui-même.

Attention au genre des noms communs :

- un apogée
- un nimbe
- un guet/une guette

Rappels concernant la ponctuation que vous oubliez très souvent (elle est parfois inexistante) :

On distingue la ponctuation forte : le point, le point d'exclamation et le point d'interrogation, la ponctuation semi forte (point-virgule et deux points) et la ponctuation faible (virgule).

On ne peut pas en français aligner plusieurs propositions indépendantes en les séparant seulement par une virgule ; ou bien on construit une proposition subordonnée, pour mieux articuler la relation entre les deux propositions, ou bien on emploie une ponctuation semi forte. Les deux points introduisent une explication ou une énumération.

Une incise doit être ouverte et refermée par une virgule (la seconde fait souvent défaut dans les textes que je lis).

Il est inutile, sauf cas particuliers, de placer une virgule après une conjonction de coordination (mais, ou, et, donc, or, ni, car) qui suffit à faire la liaison entre deux propositions.

Il est surtout incorrect de placer une virgule entre le verbe et son complément comme je l'ai vu très fréquemment. De surcroît, lorsque vous énumérez deux noms ou deux adjectifs ne mettez pas de virgule mais tout simplement la conjonction de coordination « et ».

Rédiger une introduction et une conclusion :

L'introduction est sans conteste un exercice difficile souvent mal cerné par les étudiants. Elle gagne à être rédigée à la fin d'un travail mais attention à ne pas la confondre avec la conclusion. En effet, elle ne doit pas répondre à la problématique avant même le développement. Ne faites pas non plus une paraphrase du sujet d'examen. De surcroît évitez d'annoncer votre plan de manière trop longue et trop « lourde » : proscrivez « dans une première partie nous nous intéressons à ; puis dans une deuxième partie nous verrons ; pour enfin dans une troisième partie aborder... ».

La conclusion, tout comme l'introduction, ne doit pas être très longue. Elle doit être soignée : elle doit mettre en évidence les aspects essentiels de votre développement, de manière très courte et en évitant les répétitions, et ouvrir la réflexion vers de nouvelles perspectives.

Règles à respecter pour le traitement de texte :

Pensez à justifier votre texte c'est-à-dire à aligner vos paragraphes au bord des marges.

Les siècles s'écrivent en chiffres romains (préférés par les historiens) ou en chiffres arabes (préférés par les archéologues) suivis d'un petit « e » en exposant : XV^e ou 15^e siècle.

Les mesures s'écrivent de la sorte, lorsque l'on utilise l'abréviation : 20 m ou 20,50 m. Il y a toujours un espace entre le chiffre ou le nombre et la ou les lettres qui représentent l'unité de mesure.

L'espacement en français :

- les signes de ponctuation à un élément (virgule et point) sont suivis d'un espace ;
- les signes de ponctuation à deux éléments (point-virgule, deux points, point d'exclamation et point d'interrogation) sont précédés et suivis d'un espace.